

POUR PLUS D'INFOS ET PRENDRE RENDEZ-VOUS

SENGAGER.FR

Venez poser vos questions aux spécialistes du domaine dans la rubrique «échanger avec nos soldats» de notre site.



Pour suivre l'actualité recrutement de l'armée de Terre

@ARMEEDETERRECRUTE



**RENDEZ-VOUS DANS VOTRE CENTRE
DE RECRUTEMENT LE PLUS PROCHE**

**L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE ET FORME**

16 000 POSTES


**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


ARMÉE DE TERRE

**NIVEAU
BAC PRO**

**ALLOCATION FINANCIÈRE
SPÉCIFIQUE DE FORMATION
(ÉQUIVALENT À UNE BOURSE D'ÉTUDE)**

**L'ARMÉE DE TERRE
VOUS AIDE
FINANCIÈREMENT**

NIVEAU BAC PRO

SENGAGER.FR

L'armée de Terre propose de vous accompagner (sur sélection) lors de votre bac professionnel grâce à une allocation financière spécifique de formation (AFSF) de 2000 € brut par an en Première et en Terminale professionnelles dans les domaines :

- de la maintenance ;
- de l'informatique ;
- de la topographie ;
- et d'autres spécialités techniques.

Pour cela, vous vous engagez à souscrire un contrat (5 ans minimum) pour servir en tant que militaire à la fin de votre cursus.

Un référent de l'armée de Terre vous suivra tout au long de votre parcours.

POURQUOI ?

- Vos savoir-faire académique et technique intéressent l'armée de Terre ;
- Boursier ou non, vous pouvez y prétendre.

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE AIDE ?

- Être volontaire ;
- Être de nationalité française ;
- Être lycéen entrant en Première ou en Terminale professionnelles prioritairement maintenance ;
- S'engager par convention à souscrire un contrat d'engagement dans l'armée de Terre, comme sous-officier, dès l'obtention du diplôme.



QUAND ?

Pour le cycle scolaire, déposez un dossier de candidature dès maintenant !

Prendre contact avec le centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche de chez vous.



**Date limite
de dépôt des dossiers :
le 1^{er} août**